



## L'esthétique des villes et l'habitation urbaine

Il y a, et il y a toujours eu peu d'architectes qui aient pu s'intituler : « architecte pour grands édifices ». La chance ne sourit pas à tous. Il n'y a pas, d'ailleurs, tous les jours un hôtel de ville, un palais, une église, un théâtre, voire une fabrique à construire. Et si les architectes devaient, pour vivre, attendre des commandes de ce genre, ils auraient, comme dit l'autre, le temps de mourir de faim.

Aussi est-ce du pot-au-feu quotidien de la construction des habitations privées que les hommes de l'art dinent et soupent.

C'est de ce pot-au-feu aussi que se compose, pour nous touristes, le principal du menu artistique et archéologique que nous avons à consommer, quand nous parcourons une ville.

Vous entendez par là que les grands monuments urbains n'ont de saveur, et de couleur, et de ligne que parce qu'ils sont entourés, parfois envahis, enlissés, dirais-je, par des maisons d'habitation pour les citadins.

Et c'est de l'ensemble de ces monuments et de ces maisons de particuliers que résulte cette esthétique urbaine que des professeurs, trop pédagogues ou trop imbus de leur rôle d'enseignants, voulaient assujettir à des règles!

Or, cette esthétique urbaine est et a toujours été faite par le hasard et par des besoins collectifs, suivant la succession des idées en matière d'administration, tout autant que d'après la succession des idées en matière d'art et d'architecture.

Et ce n'est jamais, au moins dans les villes anciennes de notre Belgique, par des considérations idéales ou par des préoccupations *a priori* que se sont formés et les places publiques, et les rues, et les quais de nos paysages urbains.

Que si nous avons deux ou trois villes que l'on a, à la suite de bombardements et d'incendies consécutifs, été, dans le temps, forcé de rebâtir *presque* entièrement et où l'on a pu tracer des rues sur un terrain redevenu *presque* vierge, encore subsistait-il des restes de monuments, des fondations de maisons, des accidents de terrain qu'il fallait respecter et qui, malgré tout, formaient lien avec la situation antérieure. Je pense, en ce moment, au vieil Ostende et à Ni-uport, où la préoccupation de la ligne droite et du damier a été certaine, lors de la reconstruction.

Que si, d'autre part, dans l'extraordinaire développement des villes depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, les expropriations par zones ont permis de multiplier, jusqu'au décuple parfois, l'étendue des agglomérés bâtis, il est rare que ces accroissements n'aient pas, surtout, eu pour objet des faubourgs déjà amorcés, des chemins vicinaux et des routes qu'il fallait respecter, eux aussi. Et les faiseurs de plans raisonnés n'eurent jamais les coudées franches.

Encore moins, naturellement, quand il s'agissait de transformer des quartiers vieux!

Si donc, en fait, les partisans des places publiques « fermées », des rues absolument droites, ou des rues toujours courbes n'ont jamais vu réaliser leur idéal, si je ne suis pas de ceux qui s'en réjouissent, je suis encore moins de ceux qui s'en plaignent.

Car on a toujours tort de s'emouvoir, en ris ou en pleurs, quand

on se heurte à des faits qui sont en dehors de nos désirs et de notre puissance!

Les places publiques, les rues et les quais des villes sont, je le répète, ce que l'histoire de l'administration, l'histoire du droit public, l'histoire de l'art, l'évolution sociale, en un mot, les font ou les ont faits. Et, chose heureuse, dans toutes nos villes, les actions combinées de ces forces ont produit et produisent encore des sites, des perspectives, des tableaux pleins d'harmonie et de beauté, où l'on découvre même, si l'on peut s'exprimer ainsi, une âme propre à chacune de ces villes, une physionomie caractéristique à chacune d'elles.

C'est cela qui fait que les quais de Bruges ne ressemblent pas à ceux de Gand, les places publiques d'Anvers à celles de Liège, les rues de Namur à celles de Bruxelles. Il y a là, non seulement, les différences qui résultent de la nature du sol : montagneux ou plat, de la nature des matériaux employés : granit, grès ou brique; de la nature des cours d'eau : rapides ou lents — toutes différences matérielles; mais il y a aussi une infinité de causes différenciatrices morales : telles que la race et son genre de culture, la richesse ou la pauvreté de la population, la lenteur ou la rapidité de son évolution sociale, enfin et surtout l'habileté et le développement du sens artistique chez les architectes de chaque région.

Ce qui me ramène à l'exorde de ce petit discours d'art. A savoir : que c'est dans la construction des habitations urbaines que les architectes peuvent le mieux faire valoir et font, en réalité, le mieux valoir leurs qualités personnelles et leurs idées esthétiques propres...

× × ×

On les compte facilement en Belgique — une douzaine? — les maisons construites avant ou pendant le XIII<sup>e</sup> siècle.

C'est qu'il y a si longtemps qu'elles ont cessé de correspondre à la manière de vivre et aux besoins des citadins! Et si elles ont survécu, c'est que, en somme, elles ont été construites en pierres, événement rare en ces époques de pauvreté générale. Aussi les maisons romanes de la Flandre ne diffèrent-elles guère des maisons romanes de la région de Tournai, d'où provenaient les pierres; et celles-ci ne diffèrent guère non plus de celles de la région liégeoise ou namuroise, parce qu'il n'y avait alors guère d'idées personnelles chez les architectes et qu'ils sortaient tous des écoles monacales enseignant les mêmes règles esthétiques et pratiques.

Mais c'est quand le simple bourgeois du XIV<sup>e</sup> siècle a commencé à vouloir et à pouvoir se payer des maisons à plusieurs étages que s'est ouverte l'ère des façades et des pignons en bois et en encorbellement.

Pourquoi? Parce qu'à une richesse générale plus grande correspondait un besoin de luxe plus grand et un besoin de confort meilleur; que, néanmoins, la pierre bleue ou blanche était encore chère et difficile à travailler; que la briquerie ne se prêtait pas aux sculptures et à la fantaisie; que le bois, d'ailleurs, était à meilleur marché!

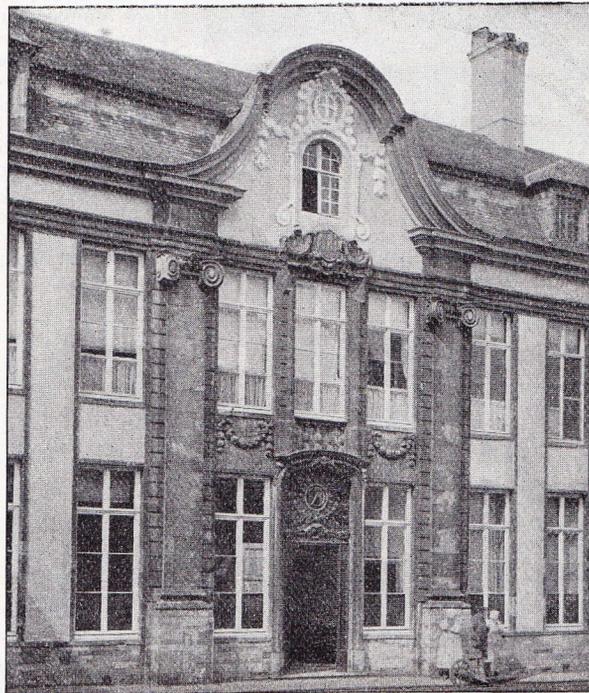
Alors, donc, les rues des villes n'étaient qu'une succession de pignons aigus dont les façades s'évertuaient à avancer sur l'alignement du rez-de-chaussée, au grand dam de la lumière et de la sécurité dans la rue, avidement.

Mais qu'importait alors à l'administration?

Elle n'avait pas encore de ces soucis d'art et d'hygiène dont elle doit se préoccuper de nos jours.

Tout au plus exigeait-elle qu'on laissât à la rue la largeur existante ou traditionnelle.

C'est en ce moment aussi, au XIV<sup>e</sup>, au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècles, que les maisons corporatives — où les citadins se groupaient pour leurs affaires d'intérêt commun — ont pu, grâce à l'association des capitaux ou grâce à des emprunts onéreux et ruineux, être construites avec beaucoup plus de luxe encore que les maisons particulières. Ce qui nous a valu, par l'effet de l'émulation et de



Audenarde. — L'hôpital.

la jalousie, les spécimens architecturaux qui font encore aujourd'hui l'ornement des grandes places de Bruxelles et d'Anvers, des quais de Gand et de Malines.



Anvers. — La rue Leys.

Les architectes locaux avaient beau jeu dans ces maisons de corporation. Ils pouvaient, parce qu'ils disposaient de ressources plus grandes, laisser aller leur fantaisie ou leur génie. Et ils ont fait merveille.

Au surplus, les façades en bois avaient fait leur temps au XVI<sup>e</sup> siècle. La sécurité publique, la diminution du prix des matériaux, une plus grande abondance de monnaie exigèrent et permirent partout les constructions en matériaux durs, en pierres ou en briques, même pour les maisons des particuliers... Et si l'on peut, dans chacune de nos villes, faire l'histoire des transformations des pignons, l'on peut aussi y reconnaître des particularités pour d'autres détails, tels que les fenêtres, les portes, même les ancrures des façades et les autres ferronneries; sans parler aussi des aménagements intérieurs et de l'aménagement plus confortables.

C'est qu'il y avait, dans chaque ville, quelques architectes seulement; que quand l'un avait une idée novatrice, ses émules étaient obligés, pour satisfaire leurs clients, de faire la même chose que lui, ou à peu près, ou mieux si possible; que les ouvriers locaux: charpentiers, forgerons, maçons même avaient aussi leurs traditions ou leur routine, parce qu'ils voyaient peu ce que l'on faisait ailleurs, les voyages étant rares et les livres professionnels peu répandus.

De là, ce que l'on a appelé les styles urbains de la Renaissance, très réellement différents les uns des autres, le style brugeois ou west-flamand, le style gantois, le style bruxellois, le style liégeois ou le style Rubens à Anvers. Il y a des exemples frappants entre tous: voyez les fenêtres à tympan ornés qui n'existent qu'à Furnes, et le type des pignons bruxellois des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles!

Après la Renaissance, en matière de construction d'habitations privées, comme dans toutes les matières d'art, les modes nous vinrent de France. On voulut avoir du Louis XV partout. La pratique des pignons à la rue fut remplacée par celle des toitures avec corniches et mansardes, donnant d'ailleurs plus d'appartements habitables.

L'on ne peut pas dire qu'il y a eu encore des styles locaux, à partir de ce moment. Les architectes et les artisans se déplaçaient plus et les ouvrages d'enseignement commençaient à abonder. On fondait, en outre, des écoles ou académies dans tous les grands centres. Aussi les grandes habitations ou hôtels construits à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ont-ils tous, dans toutes nos villes belges, des airs de famille avec les hôtels à la mode de Paris.

C'est l'époque où le renouveau du goût pour les ordres architecturaux de l'antiquité, activé par des considérations d'unification politique, d'ailleurs, aboutit au classicisme de la Révolution et de l'Empire.

Et, depuis lors, les transformations de la mode en matière de constructions privées urbaines se comptent presque par décades. Il y a eu le style (?) de 1820-1830, le plus simple et le plus affreux que l'on ait jamais eu, et qui fut celui des murs de façade tout nus, découpés par les trous rectangulaires des fenêtres.

On a voulu réagir, dès cette époque, en imposant des façades pour les constructions sur certaines places ou certaines rues dont on avait exproprié les riverains. Cela a eu de bons résultats pour les places; mais, dans les rues, cela est plutôt malheureux et l'on en est revenu à la liberté, vers 1870.



Nieuport. — Vieilles maisons ouvrières.

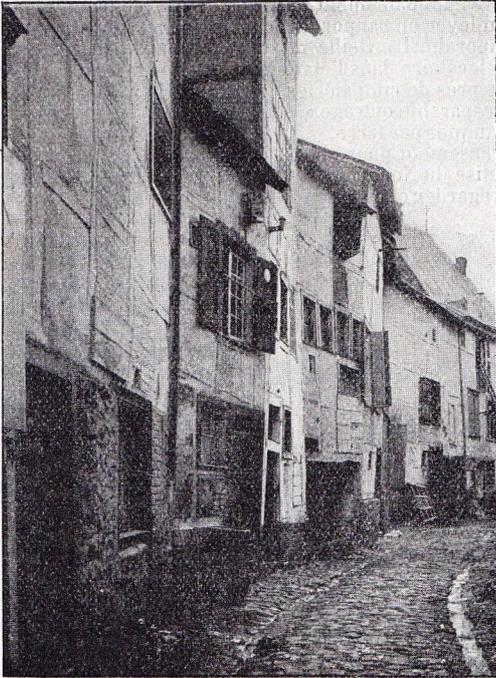
(Cliché Van Meerbeeck.)

Cependant l'autorité a, heureusement, continué à envisager le point de vue artistique et a, alors, institué des concours de façades, tout au moins stimulé l'émulation entre architectes. Et je

rappelle, à ce propos, que c'est également par des encouragements officiels que la plupart des pignons en bois de nos villes ont été remplacés, au XVII<sup>e</sup> siècle, par des façades décoratives.

Après le style 1830, il y a eu le style 1840-1860, où quelques filets et moulures ont commencé à encadrer les portes et les fenêtres; puis il y a eu le style 1870-1880, où l'on fit des balcons; il y a eu le style 1890-1900, qui a été le triomphe des façades en matériaux apparents en brique et pierre nues, rapportées plus ou moins à la Renaissance flamande.

Maintenant, nous en sommes à chercher un style nouveau, avec



Stavelot. — Vieilles maisons ouvrières.

l'aide du ciment armé; et, grâce aux injonctions administratives, les jardinets devant les façades compensent, par leurs joyeuses couleurs, les contours baroques de ce *new style*, qui est plutôt lourd.

En réalité, c'est de nouveau une expansion de la richesse générale, une grande diminution du prix relatif des matériaux, un besoin plus grand de confort et de propreté, en même temps qu'une meilleure utilisation de l'espace disponible, qui mènent les architectes. On ne construit plus de maisons sans un souterrain presque au niveau de la rue et sans une loggia. Et ce que l'un trouve dans ce genre est immédiatement copié par l'autre.

On peut affirmer que s'il y a, en ce moment, un style ou plutôt un mode de construction belge pour les habitations privées, il est né sur notre littoral, dans les villes de bains, d'où nous viennent très certainement les souterrains surélevés accessibles de la rue, et les jardinets.

Il y a eu aussi, au XIX<sup>e</sup> siècle, une évolution dans le style des « maisons de rapport » : magasins et maisons de logement ou hôtels. A des habitudes nouvelles de déplacements et d'affaires commerciales universelles régies par des sociétés anonymes, il a fallu des immeubles appropriés. Nous en sommes ici, d'un côté, aux armatures de fer plus ou moins contournées qui relient des glaces nues; parce qu'il faut « tout montrer pour éblouir et fasciner le passant, afin qu'il devienne acheteur ». De l'autre côté, nous en sommes à l'américanisme, aux hôtels qui escaladent le ciel, aux *sky-scrapers*, tout fer et ciment également.

Je note, en passant, la mode des « galeries » ou passages couverts qui s'est manifestée entre 1840-1860 et répondait à une conception spéciale de la vie commerciale d'alors. Il fallait mettre les promeneurs et les acheteurs à l'abri des intempéries et du... roulage.

Que nous sommes loin, aujourd'hui, de cette dernière conception! Et que peut devenir l'esthétique des villes dans le milieu de circulation intensive qui dérive de notre fébrilité contemporaine?

Pouvez-vous, ô théoriciens de cette esthétique, maintenir vos places carrément délimitées, vos rues étroitement alignées, parce

qu'il faut, dites-vous, que les unes et les autres donnent bien l'impression de places et de rues?

Ne voyez-vous pas que, dans la vie moderne, les rues doivent, toutes, être des boulevards, les places, des squares; que les unes et les autres doivent être d'une largeur telle que les milliers de piétons, les centaines de véhicules attelés ou automobiles, les dizaines de tramways ou d'omnibus puissent y circuler, et que des terre-pleins plantés de fleurs ou des alignements d'arbres doivent avoir l'air d'en faire l'ornement, alors qu'ils servent uniquement à canaliser la circulation?

Il n'y a plus de places — ou elles doivent être immenses; et les rues, elles, sont des places indéfiniment prolongées et qui se suivent dans une direction donnée, pour aller au plus vite d'un point donné à un autre. La ligne droite, alors, est de règle, et les courbes ne se réalisent que quand elles sont commandées par un accident de terrain ou la nécessité de maintenir un monument.

Voilà nos paysages urbains modernes, voilà ce qu'ils sont et ce qu'ils doivent forcément être!

La place de Meir, à Anvers, s'est prolongée jusqu'aux boulevards et ce n'est plus une place; la rue du Pont-d'Avroy, à Liège, prolonge la place et la rue de la Cathédrale; les rues de la Catalogne et de Flandre, à Gand, forment une percée de succession de places qui était devenue inéluctable. Et Bruxelles, le cœur de l'immense Bruxelles, se serait engorgé si Anspach n'avait eu l'intuition de son boulevard Nord-Midi et si, depuis, Léopold II le Bâtisseur n'avait exigé partout, tout autour de l'agglomération, l'établissement préalable des boulevards circulaires et rayonnants, avant même qu'il fût question de bâtir des maisons. Celles-ci viennent assez vite et il est plus facile de les élever quand le terrain est nu, que de les exproprier et de les démolir, quand il faut élargir les artères...



Bruges. — Maison de M. Verhaeghe.

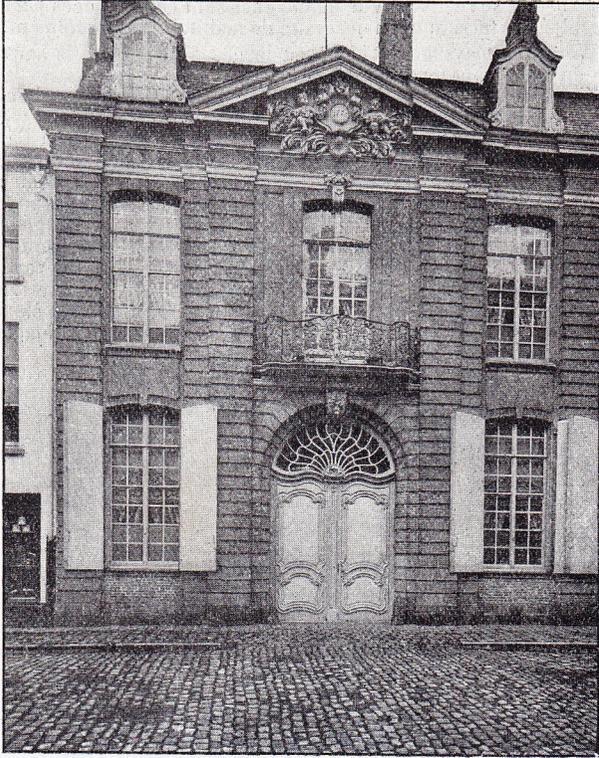
Personne plus que moi n'aime les vieilles ruelles de nos vieilles villes; mais c'est un amour d'antiquaire et d'historien, c'est un amour de collectionneur ou de conservateur de musée.

Ce sont, en effet, de vrais musées en plein air que certaines artères du centre de nos villes, qui n'ont pas encore subi les transformations radicales des besoins modernes. Mais s'il n'y a plus ou presque plus de façades en bois, tous les autres modes de construction et de style s'y coudoient.

L'on y voit même encore des spécimens des maisons ouvrières

du temps jadis, sans étage; les seules maisons qui soient identiques par toute la Flandre, d'une part, par toute la Wallonie, d'autre part. Il n'y a jamais eu la moindre velléité de luxe ou d'art pour ces maisons; l'utilitarisme y a toujours prédominé. De nos jours même, dans nos faubourgs, malgré les encouragements que les pouvoirs publics procurent aux constructeurs d'habitations ouvrières, la question du revenu prime, comme jadis, toutes les questions de confort, d'agrément ou d'hygiène. Nos bataillons carrés ou nos « cirques » ne valent pas beaucoup mieux, pas même comme pittoresque, que les maisons basses d'il y a quatre cents ans...

Je disais donc que les paysages urbains des villes ou quartiers de ville, qui ne se sont pas transformés radicalement, offrent



Ypres. — Hôtel Merghelynck.

souvent un cachet archéologique, esthétique transcendant et très particulariste que j'apprécie fort, autant que d'autres.

Mais il y a, à mon sens, pendant les jours de grande animation, plus de grandeur, plus d'émotion communicative, plus de richesse, en somme, dans le tableau du carrefour de la Bourse ou de la place de Brouckere, à Bruxelles, ou de la rue Leys, à Anvers, ou du Pont d'Avroy, à Liège, ou de la rue de Flandre, à Gand, ou du boulevard Van Iseghem, à Ostende. Le cœur y bat plus vite, parce que c'est la vie, la vie moderne, la vie intense. Ce qui nous touche de plus près et ce que nous comprenons le mieux.

L'autre spectacle ne représente plus que le passé. Ce sont des souvenirs. Et les souvenirs, en eux-mêmes, quelque beaux qu'ils soient, par le fait même que ce sont des souvenirs, ont toujours quelque chose de mélancolique!

MAURICE HEINS.

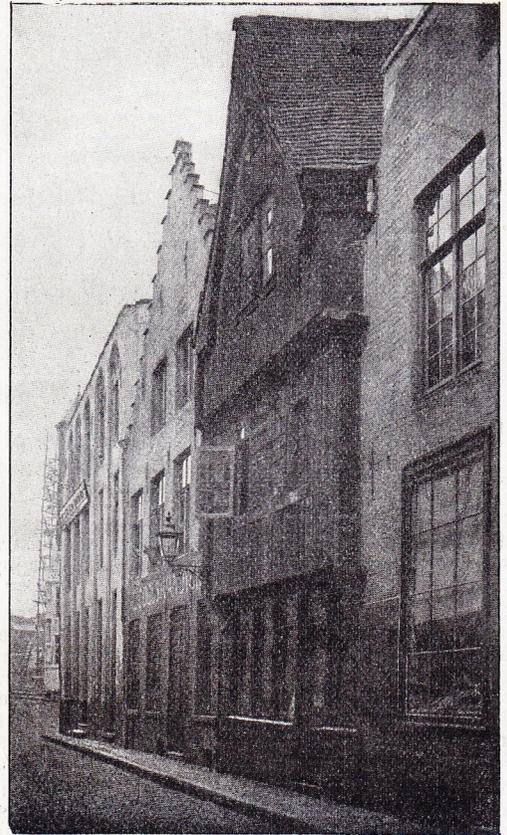
Vu le travail considérable de la confection des cartes de sociétaires pour l'exercice prochain, et la nécessité de n'en pas distraire le personnel, la vente des billets d'attractions à l'Exposition a cessé. Les tickets d'entrée à fr. 0.70 continuent à être mis en vente.

## A Bruges

Bruges, malgré les efforts des autorités chargées de veiller à la conservation de son caractère archaïque, perdait, chaque année, l'une ou l'autre de ses vieilles maisons, dont l'ensemble contribue si particulièrement à asseoir sa réputation.

Une des dernières maisons en bois, située rue Cour-de-Gand, qui avait échappé jusqu'en ces derniers temps à l'esprit de modernisme qui enflamme les propriétaires utilitaires, a failli ne plus être. Vendue à l'encan, il y a quelques semaines, son acquéreur allait, inmanquablement, la transformer, de façon à pouvoir en tirer un loyer en rapport avec les exigences du *struggle for life* contemporain. La vieille mesure ne pouvait, hélas! trouver un « bon » locataire dans l'état où l'avait mise le temps; ne comptait-elle pas près de cinq siècles, la pauvre! Et, afin de « réparer des ans l'irréparable outrage », son nouveau propriétaire avait décidé de la flanquer par terre.

Heureusement pour elle, et aussi pour la bonne réputation de la « Venise du Nord », il venait de s'y fonder un aréopage en vue de sauvegarder et de défendre, autant que la chose fût possible, le



Bruges. — Maison de bois rue Cour-de-Gand.

caractère qui lui est particulier. Les « Amis de Bruges » se sont constitués en société coopérative dont les participations, à revenu variable, valent 25 francs. Au nombre des fondateurs de cet intéressant groupement, nous constatons la présence de nombreuses personnalités brugeoises et, avec plaisir, celle de notre très distingué collègue du Conseil général, M. Victor Demeulemeester, en compagnie duquel nous fîmes, il y a quelques années, une très intéressante visite aux nombreuses curiosités de la vieille cité, qui, grâce à l'érudition de notre aimable cicerone, ne gardèrent pour nous rien d'énigmatique.

Les « Amis de Bruges » ont commencé à affirmer leur existence en rachetant la vieille maison de bois de la rue Cour-de-Gand. Leur activité ne se bornera pas là, car ils vont non seulement préserver d'une destruction certaine les vieux vestiges intéressants, souvent négligés par les autorités, mais encore tâcher de reconstruire ceux qui ont été modernisés, et ainsi rendre, autant que possible, à la vieille cité, le caractère spécial qui a fait sa réputation et son charme.

Le T. C. B. ne peut qu'applaudir à pareille initiative.

H. V. M.

# TOURING CLUB DE BELGIQUE

Cotisation annuelle de sociétaire :

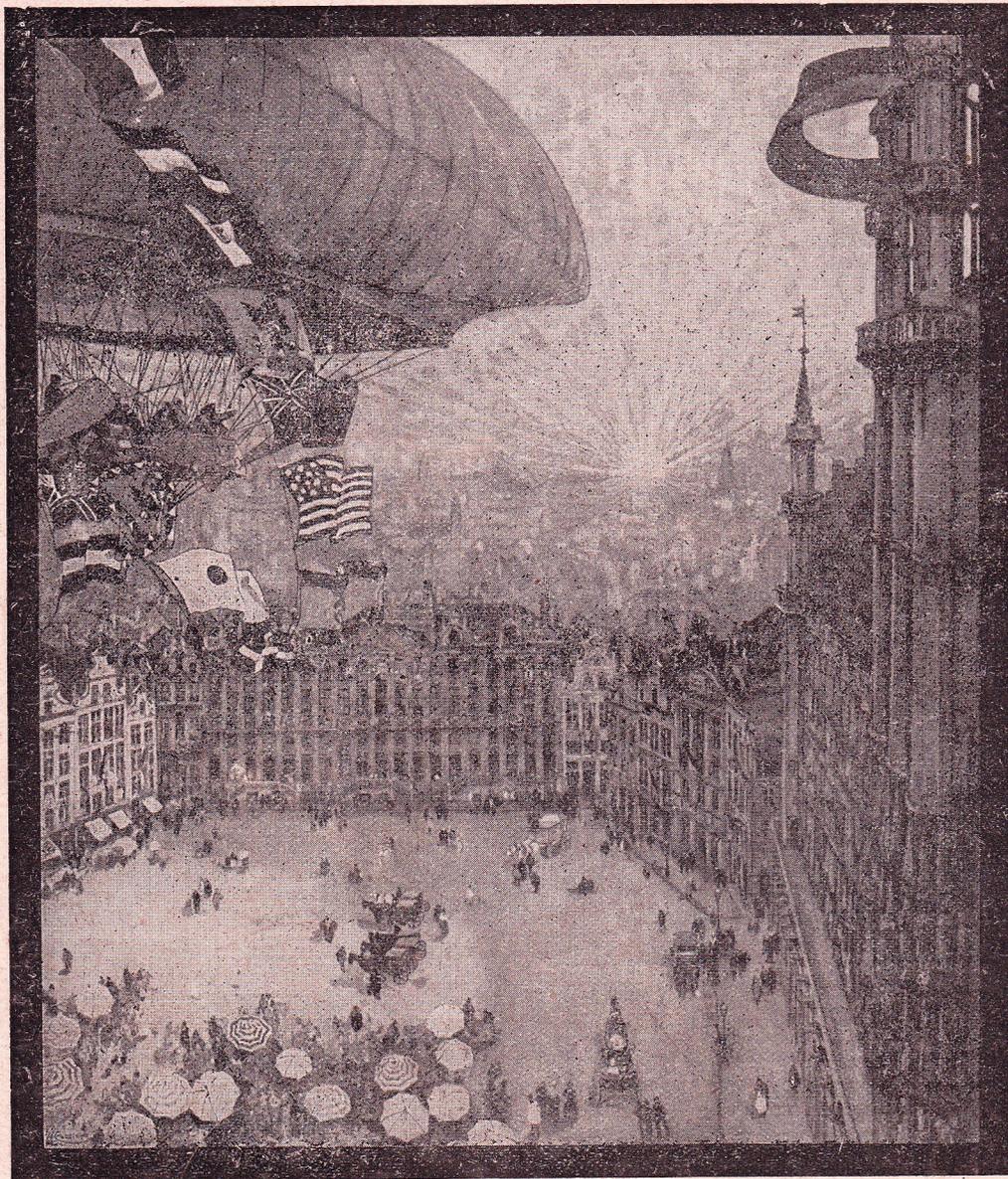
3 francs

*Les dames sont admises*



SOCIÉTÉ ROYALE

Envoi gratuit de l'Annuaire, du Manuel du touriste, du Manuel de conversation et, deux fois par mois, du Bulletin officiel illustré.



Exposition Universelle Avril-novembre 1910  
— et Internationale de Bruxelles